SCIENCES ORTHOPHONIQUES EN LORRAINE FORMATION / SOLFormation
72 rue d'Alsace Thaon-Les-Vosges 88150 CAPAVENIR-VOSGES
Téléphone : 0329372385 - Courriel : SOLF.formation@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 88 01204 88
auprès du Préfet de la région Lorraine

FORMATION SOLFormation

2020-EPP-RETHEL- session 3 - LE BILAN ORTHOPHONIQUE, ACTE FONDATEUR DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE : ACTION D'EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

FORMATION DE :
Jean-françois DEGUIS, Orthophoniste

La Table de Sandorine, 26 rue Pierre Latécoère, 08300 RETHEL

Le 03/04/2020 de 8h30 à 12h30

Le 07/05/2020 : 2h en non présentiel

Le 29/05/2020 de 8h30 à 12h30

Le 26/06/2020 : 2h en non présentiel

Le 10/07/2020 de 9h à 12h

Ce programme permet de valider un DPC en 2020, mais il est également possible de suivre la formation en modalité non DPC.

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Action d'Evaluation des Pratiques professionnelles destinée aux orthophonistes.
Orientation(s) :
Orientation n°16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles ;
Orientation n°19 : Prise en compte de l'expérience patient dans les pratiques.

Méthode(s) :

Action d'Evaluation des Pratiques professionnelles destinée aux orthophonistes.
Audit clinique ciblé en référence à la fiche HAS (juin 2017)
Les actions se dérouleront en trois temps, espacés de 5 à 10 semaines
Durée de 15h réparties comme suit :

- Temps 1: 4 heures en présentiel
- Entre les temps 1 et 2 : 2 heures en non-présentiel
- Temps 2: 4 heures en présentiel
- Entre les temps 2 et 3: 2 heures en non-présentiel
- Temps 3: 3 heures en présentiel
- Total: 15 heures

SCIENCES ORTHOPHONIQUES EN LORRAINE FORMATION / SOLFormation
72 rue d'Alsace Thaon-Les-Vosges 88150 CAPAVENIR-VOSGES
Téléphone : 0329372385 - Courriel : SOLF.formation@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 88 01204 88
auprès du Préfet de la région Lorraine

Objectifs pédagogiques de la formation :
Cette action d'évaluation des Pratiques Professionnelles porte sur le bilan, acte fondateur de l'intervention orthophonique, qui concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :
Le thème du bilan a été choisi car c'est l'acte pour lequel la profession dispose de textes réglementaires : le Code de la santé publique (articles R4341-1 à R4341-4), la Nomenclature Générale des Actes Professionnels, titre IV- Chapitre II- article 2, et la convention organisant les rapports entre les orthophonistes et les caisses d'assurance maladie.
Premier contact entre le professionnel et le patient, le bilan pose les fondements d'une future relation de soins.
L'action d'évaluation des pratiques propose d'accompagner les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser leurs pratiques de soins, de l'entretien d'anamnèse au choix des épreuves, à l'élaboration du diagnostic et à la restitution à l'issue du bilan.
En référence à la méthodologie dite d'audit clinique ciblé, proposée par la HAS, cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles. Des outils d'analyse permettront la présentation des résultats.
L'action est organisée en 3 temps, à distance les uns des autres, afin de permettre un travail personnel de chaque participant entre chaque temps : cette démarche dans la durée a pour objectif l'évolution de chaque participant et du groupe quant à son fonctionnement dans sa pratique du bilan tout au long de l'action.
Entre les temps 2 et 3, les participants s'engagent à réaliser trois nouveaux bilans initiaux.

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :
Le formateur sera présent pendant les 3 demi-journées.
Un animateur sera présent lui-aussi pendant ces 3 demi-journées.
Il sera chargé des relations avec les stagiaires et pourra être contacté pour toute demande de renseignements concernant ce stage. Il s'agit de :
Emmanuelle BOURGUIGNON, 10 Bd Robert Masson, 08300 Rethel,
e.bourguignon.mougin@gmail.com, 06 04 14 19 84.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :
Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :
L'action est découpée en 3 temps, espacés de 5 à 10 semaines : ce découpage permet la mise en œuvre d'actions d'amélioration des soins et la mesure de la pertinence et de l'impact de ces actions, il permet également de mesurer les écarts entre la pratique réelle et la pratique recommandée (évaluation de la pratique) à l'issue de ces actions d'amélioration.
Lors du temps 1 (4 heures en présentiel) ce premier temps sera consacré aux explications détaillées sur le questionnaire et les consignes de remplissage de chaque item. Celles-ci seront détaillées et discutées, permettant une mise en commun et une comparaison entre les pratiques individuelles et le référentiel. Une attention particulière est accordée à la notion de preuve (Practice Based Evidence).
Une mise en situation avec un dossier fictif sera proposée, puis une mise en situation avec un dossier patient.
Les participants analysent leur pratique professionnelle à l'aide de questionnaires. Les réponses « oui », « non », « non adapté », sont notées en fonction de la présence des éléments de preuve dans le dossier du patient ou le compte-rendu de bilan orthophonique.
Ce temps d'analyse collective des dossiers, permet des échanges entre les professionnels sur les différentes pratiques du bilan, et une réflexion sur les possibilités d'amélioration des soins.

Les « point-clés » abordés durant ce temps sont : le bien-fondé des soins proposés au patient, la mise en avant d'une démarche réflexive, l'évolution des pratiques professionnelles et la remise en question, la confrontation aux textes de référence, l'auto-évaluation.
La journée se conclura avec un rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions.
Entre les temps 1 et 2, les réponses au questionnaire sont saisies en ligne, un traitement statistique permet de mesurer l'écart entre la pratique réelle et la pratique recommandée.
Entre les temps 1 et 2, (2 heures en non présentiel) chaque participant devra renseigner le questionnaire indiqué plus haut, pour 5 dossiers patients préalablement tirés au sort parmi 15 sélectionnés. Les réponses seront saisies par chacun sur outil informatique permettant un traitement statistique en vue de leur analyse.
Les résultats seront transmis aux participants (résultats individuels et résultats du groupe).

Lors du 2e temps (4 heures en présentiel) environ un mois après cette première journée), les résultats du groupe seront présentés et analysés collectivement (chaque participant aura également reçu ses propres résultats pour une analyse individuelle). Des axes prioritaires de travail seront dégagés de cette analyse.
Le groupe élabore alors le ou les outils permettant l'amélioration des axes retenus.

Entre les temps 2 et 3, (2 heures en non présentiel) il est demandé aux participants, forts de leur expérience individuelle et collective, d'analyser à nouveau leur pratique, sur un corpus de 3 bilans. Ces dossiers doivent, bien entendu, avoir été ouverts à l'issue de la précédente réunion.
Cette analyse utilise les mêmes grilles et procédures que lors du temps 1.
Après la réalisation de ces 3 bilans, chaque participant répond à nouveau au questionnaire en ligne. Les questionnaires sont à nouveau analysés et traités statistiquement et leurs résultats transmis aux participants.

Lors du 3e temps (3 heures en présentiel environ un mois et demi plus tard), après un tour de table pour recueillir les impressions et commentaires des participants, une restitution des résultats du groupe sera présentée, avec notamment une analyse/comparaison des résultats obtenus entre les temps 1, 2 et 3 de la formation.
Ces résultats seront analysés et évalués par rapport aux objectifs fixés.
Une évaluation par chaque participant de sa progression personnelle est demandée.
Après discussion, une synthèse des travaux du groupe sera proposée.
Un document final propre au groupe, permettant la traçabilité de l'action, sera élaboré en fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs entre les temps 2 et 3.

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

EPP - JOUR 1 - Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique, réflexion et échanges de pratiques. - le 03/04/2020, de 8h30 à 12h30 :
THEME : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil
45' Accueil des participants, tour de table
45' Diaporama d'explication sur la finalité de l'audit clinique ciblé
Remise de la pochette contenant: 1 dossier-type ; 1 questionnaire bilan et grilles consignes de remplissage, glossaire
Présentation du matériel (Questionnaire, Documents…)
1H Mise en situation à l'aide du dossier fictif, discussion et échanges sur les problèmes rencontrés dans la pratique, des axes potentiels d'amélioration du lien avec les références réglementaires : convention, code de la

santé publique, architecture rédactionnelle du compte-rendu de bilan.
Analyse individuelle du dossier-patient
15' Pause
1H15 Questions
Attribution du code d'accès au site
Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions
Présentation du site permettant la saisie en ligne
Distribution et explication de la fiche de randomisation.

2 H en non présentiel - le 07/05/2020
Temps d'étude des dossiers sélectionnés

EPP - JOUR 2 - Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique, réflexion et échanges de pratiques. - le 29/05/2020, de 8h30 à 12h30
THEME : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, mise au point, précisions, explications avec exemples
30' Accueil des participants, recueil des premières impressions
Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes
1H30 Remise et analyse des résultats collectifs
Etude des résultats et items à améliorer collectivement. Présentation des axes prioritaires à travailler.
15' Pause
1H45 Elaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis).
Questions
Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues.

2 H en non présentiel - le 26/06/2020 :
Temps d'analyse des nouveaux bilans.

EPP - JOUR 3 - Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique, réflexion et échanges de pratiques. - le 10/07/2020, de 9h à 12h :
THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives
1H Accueil des participants, Tour de table :
- impressions
- commentaires

Restitution des résultats du groupe, Analyse-comparaison des résultats T2/T1
1H Analyse
Evaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe
Evaluation par chaque participant de sa progression personnelle
15' Pause
45' Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.
Présentation d'une sélection d'outil d'amélioration
En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final.

SCIENCES ORTHOPHONIQUES EN LORRAINE FORMATION / SOLFormation
72 rue d'Alsace Thaon-Les-Vosges 88150 CAPAVENIR-VOSGES
Téléphone : 0329372385 - Courriel : SOLF.formation@gmail.com
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 41 88 01204 88
auprès du Préfet de la région Lorraine

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 15 heures.

Coût de la formation : 380,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants :15

Lieu(x) de la formation : La Table de Sandorine, 26 rue Pierre Latécoère, 08300 RETHEL.

Accueil 30 minutes avant la formation.

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription.
Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.
Pour accéder rapidement à cette formation, entrez 47642000004 à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :
Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.
Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC .
Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur.
L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.
Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :
Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2020.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation : cf adresse indiquée sur le courriel reçu.